



RÈGLEMENT 2026



SOMMAIRE

1. RÈGLEMENT SPORTIF	Page 3
2. RÈGLEMENT	Page 3
3. OBLIGATIONS GÉNÉRALES	Page 4
4. PRINCIPE ET DÉROULEMENT	Page 5
5. CLASSEMENTS	Page 5
6. DOTATION ET PROTOCOLE PODIUM	Page 6
7. LICENCES	Page 8
8. PILOTES ADMIS	Page 7
9. KARTS ET MATÉRIELS ADMIS	Page 8
10. SÉCURITE GÉNÉRALE	Page 13
11. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE	Page 14
12. GRILLE DE DÉPART	Page 17
13. PROCÉDURE DE DÉPART	Page 17
14. SUSPENSION D'UNE COURSE	Page 17
15. REPRISE D'UNE COURSE	Page 17
16. ARRIVÉE	Page 17
17. PARC FERMÉ	Page 17
18. INCIDENTS	Page 17
19. DROITS D'ENGAGEMENT ET FONDS DE PRIX	Page 17

1. RÈGLEMENT SPORTIF

L'épreuve de l'EUROCUP KARTING est organisée par KC Mariembourg, retenue pour l'organisation de la course, en collaboration avec l'ASK ACO, sous l'égide du RACB.

Le Briefing est obligatoire pour tous les Pilotes et Concurrents. L'horaire exact sera repris dans les horaires de l'événement. La présence des Pilotes sera peut-être également exigée lors d'un briefing supplémentaire qui aura lieu le samedi ou le dimanche, sur décision du Directeur de la Course. Il est du devoir des Pilotes/Concurrents de s'enquérir des éventuels briefings supplémentaires. Cette information figurera sur les panneaux d'affichage officiels et sera disponible au bureau administratif. Il sera obligatoire de signer une feuille d'émargement ou de scanner le badge du pilote lors du briefing. Tout pilote absent lors du briefing se verra enlever son meilleur temps des essais qualificatifs.

Dans le cas d'un briefing par voie électronique, les pilotes et concurrents devront obligatoirement en prendre connaissance.

2. RÈGLEMENT

Le présent règlement est spécifique à l'EUROCUP KARTING. A ce titre, aucun autre règlement particulier ne peut être appliqué sans un accord écrit du KC Mariembourg et du RACB.

En plus des articles et spécifications du présent règlement, il sera appliqué, au niveau sportif et technique, la réglementation spécifique, le code sportif international 2026 ainsi que le règlement sportif RACB 2026 et les prescriptions générales FIA Karting 2026.

Le fait de s'engager à l'EUROCUP KARTING implique d'accepter dans son intégralité le présent règlement ainsi que la réglementation RACB et de les respecter.

Le KC Mariembourg se réserve le droit de modifier, sans préavis, ou d'annuler un ou plusieurs articles du présent règlement (Général, technique et sportif) avec l'accord de la RACB ou sur demande des officiels habilités et présents lors de l'épreuves.

Tout ce qui n'est pas autorisé dans le présent règlement ou dans les règlements Sportif ou Technique RACB est interdit.

Chaque pilote peut s'inscrire dans une ou plusieurs catégories. L'organisation se réserve le droit d'ajouter ou supprimer une ou plusieurs catégories.

KC Mariembourg se réserve le droit d'annuler une catégorie en cas d'un nombre insuffisant de participants et de limiter à 36, le nombre de participants dans une ou plusieurs catégories.

3. OBLIGATIONS GÉNÉRALES

En s'inscrivant à l'EUROCUP KARTING, chaque pilote et chaque team acceptent que des photos, vidéos ou que leur nom soient utilisés par KC Mariembourg ou IAME dans le cadre de publicités, classements, championnats, fiche pilote..., en France, comme à l'étranger.

Le port de la caméra embarquée, y compris à l'intérieur du casque (Système Cambox) est interdite pendant l'intégralité de l'évènement (Art. 7.1 du Règlement technique CIK et Art.

1.4 Chapitre 3 Annexe L du Code Sportif International). L'organisateur/promoteur se réserve le droit d'attribuer une caméra embarquée à un participant. Cette caméra est destinée à être utilisée à des fins promotionnelles.

L'utilisation d'un drone, sans autorisation de KC Mariembourg et de l'ACO, propriétaire du circuit, est interdite sur la totalité du site où se déroule l'épreuve.

Le fait de s'engager à l'épreuve de l'EUROCUP KARTING implique d'accepter dans son intégralité le présent règlement ainsi que les règlements RACB 2026 et de les respecter.

En cas de règles sanitaires, mises en place par l'organisateur, chaque pilote et concurrent ainsi que leurs accompagnateurs et/ou équipe s'engagent à les respecter. Une disqualification de la compétition pourra être prononcée en cas de non-respect.

Les contrôles administratifs se dérouleront au cours du mardi après-midi, du mercredi et du jeudi matin sauf exception dument signalée. Nous vous remercions de vous y rendre, dès votre arrivée sur le circuit, muni de votre transpondeur, de votre licence pilote et concurrent, de celle de votre mécanicien, de votre badge pilote et du règlement pour l'achat des pneus de course (Un voucher vous sera donné en contrepartie). En cas de perte du badge pilote, un nouveau badge pourra être établi. Le coût pour le pilote sera de 5 €.

Tout pilote qui ne se présentera pas à l'horaire imposé pour le Contrôle Technique (indiqué sur la feuille des horaires) se verra retirer son meilleur temps des essais qualificatifs.

Les pilotes et concurrents ne seront pas convoqués à la Commission Sportive en cas de pénalités jusqu'à 5 secondes incluses et pour tous incidents liés à la procédure de départ. Dans ces cas-là, les décisions du Collège des Commissaires Sportifs seront prises directement et affichées sur le tableau d'affichage numérique. Dans tous les autres cas, les pilotes et les concurrents seront convoqués auprès des Commissaires Sportifs.

Aucun pilote ne pourra rouler sans avoir effectué au préalable les vérifications sportives.

Tous les karts doivent avoir leurs quatre numéros de course dès le début des essais libres officiels.

Un jeu de numéros de course pour un kart complet sera offert à chaque pilote lors de chaque course.

La numérotation suivante sera appliquée pour chaque catégorie lors de chaque épreuve :

X30 Mini	800 – 899
----------	-----------

À tout moment de la course, le pilote doit veiller à ce que les numéros de course soient clairement visibles par les Officiels de la course (direction de course, chronométreurs, commissaires sportifs...).

Aucune voiture privée ne sera tolérée dans le paddock. Avant d'entrer dans l'enceinte du circuit, tous les véhicules de service (Fourgons, poids-lourds...) devront OBLIGATOIREMENT s'annoncer au bureau de l'organisateur. Ils recevront un laissez-passer pour un véhicule enceinte du circuit.

Il est strictement interdit de monter ou de décharger votre équipement tant que votre place dans le paddock ne vous aura pas été allouée. Les laissez-passer participants, pilotes et

mécaniciens seront émis et distribués au point de contrôle administratif. Tous les laissez-passer doivent être présentés à tout moment et personne ne sera réadmis sans laissez-passer.

Aucune tente destinée à la restauration n'est autorisée dans le paddock. Si l'espace le permet, un endroit spécial leur sera alloué près de l'aire de stationnement.

Interdiction de recharger des véhicules électriques dans l'enceinte du circuit.

Sous peine de disqualification de l'épreuve, il est interdit d'utiliser des véhicules à moteur thermique (Mini-motos, etc.) ou des véhicules électriques (Overboard, trottinette...) dans l'enceinte du circuit en dehors de ceux de l'organisation.

L'organisateur et le promoteur de l'épreuve ainsi que le propriétaire du circuit déclinent toutes responsabilités en cas de vol de matériel au cours de l'épreuve. Chaque pilote, concurrent ou team est responsable de tout son matériel dans l'enceinte du circuit, sur la piste ou dans tout espace privatif.

4. PRINCIPE ET DÉROULEMENT

L'EUROCUP KARTING est une compétition unique organisée en France.

L'EUROCUP KARTING regroupe les catégories suivantes :

- X30 Mini

Le nombre de participants pour chaque catégorie est limité suivant la capacité du circuit

Calendrier de l'EUROCUP KARTING 2026 :

08-11 octobre Le Mans

5. CLASSEMENTS

Le classement de l'EUROCUP KARTING est celui de la finale après validation du contrôle technique.

Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, sportif ou technique, aboutissant à une disqualification de la finale ou de l'épreuve ne sera pas classé.

A l'issue des 3 manches qualificatives + Super manche, les 36 premiers seront qualifiés en finale. Les autres pilotes seront éliminés.

6. DOTATION ET PROTOCOLE PODIUM

Une dotation souvenir marquant l'épreuve (Trophée, invitations aux épreuves internationales IAME...) est remise, à l'issue de l'EUROCUP KARTING aux pilotes accédant aux podiums de chaque catégorie.

Les pilotes devront se présenter en combinaison de course et avec leur casque sur le podium.

Dotation finale EUROCUP KARTING :

X30 Mini :

1er : 1 Trophée + 1 Invitation Silver IWF26

2ème : 1 Trophée + 2 sets de pneus Komet K1D

3ème : 1 Trophée + 1 set de pneus Komet K1D

Tous les lots devront avoir été retirés le soir de la compétition. Au-delà de cette date, le lot est perdu.

7. LICENCES

Les pilotes et concurrents doivent être détenteurs d'une licence nationale ou internationale respectivement de pilotes et concurrents, en cours de validité pour l'année, ainsi que des autorisations nécessaires (Visas) émises par leur ASN affiliée à la FIA Karting. Cette autorisation sera délivrée par l'ASN concernée dans une forme qu'elle considérera appropriée.

Les pilotes titulaires d'une licence étrangère peuvent participer à l'EUROCUP KARTING à condition de répondre aux conditions définies dans le Code Sportif international FIA (Article 2.3.6).

Licences autorisées :

X30 Mini :

Licence nationale délivrée par une ASN, affiliée à la FIA, avec autorisation de participation de cette dernière.

Les représentants légaux des pilotes devront être présents en permanence dans l'enceinte du circuit tout au long de l'évènement et devront se présenter avec les pilotes lors des vérifications administratives et lors des convocations à la Commission Sportive.

En cas d'absence du représentant légal, celui-ci devra remplir un formulaire de délégation afin de déléguer sa qualité de concurrent à une autre personne physique, présente lors de l'évènement et titulaire d'une licence concurrent.

8. PILOTES ADMIS

Le KC Mariembourg se réserve le droit de refuser l'inscription ou la participation de tout pilote (ou équipe) n'observant pas une conduite adaptée à l'esprit de l'EUROCUP KARTING ou dont l'attitude pourrait nuire à l'image du karting en général, y compris sur les réseaux sociaux. Le pilote est seul responsable de ses accompagnateurs, licenciés RACB ou non, ainsi que de la conformité de son matériel.

En cas d'injures et/ou de voies de faits, un pilote pourra être disqualifié de la manifestation et/ou du championnat suivant la décision du collège des commissaires sportifs.

9. KARTS ET MATÉRIELS ADMIS

Dans le cadre de l'EUROCUP KARTING, les commissaires techniques officiels doivent avoir l'entière maîtrise de leur mission, de l'enregistrement du matériel jusqu'aux contrôles de fin d'épreuve.

Les responsables techniques de l'EUROCUP KARTING, mandatés par écrit KC Mariembourg, seront obligatoirement présents et agiront à tous les stades des vérifications, en accord avec les commissaires techniques officiels. Ils auront un rôle de consultant et seront chargés en particulier des interventions spécifiques à la coupe de marque (Fourniture du règlement à jour, plombages spécifiques, matériel de contrôle adapté, et c ...).

Seuls les documents suivants feront foi pour les différentes catégories de l'EUROCUP KARTING 2026 :

X30 Mini : Règlementation Eurocup 2026
Fiche moteur n°364L

Publicité :

Les participants s'engagent à laisser libre de toute publicité les surfaces ci-après sur les éléments de carrosserie de leurs karts :

La surface nécessaire sur le spoiler avant et le nassau panel, pour y poser les autocollants d'un partenaire de l'organisation.

La surface nécessaire sur chaque ponton, pour y poser les autocollants d'un partenaire de l'organisation.

Carburant :

L'essence (E5-Super sans plomb 98) devra être impérativement achetée dans la station-service de référence, qui sera désignée lors de l'épreuve. Chaque concurrent est responsable de l'approvisionnement et de l'achat du carburant.

Il est interdit d'adjoindre tout liquide ou additif pouvant augmenter la puissance ou l'indice d'octane. Aucun mélange de carburant ne sera toléré. Le SSP 95-E5 ou SSP 95-E10 ne sont pas autorisés.

À tout moment, la quantité de carburant dans le réservoir devra être supérieure à 1,5 litre (Art 7.2 du Règlement Technique FIA Karting 2026). Des contrôles seront effectués grâce au matériel de contrôle suivant :

- Digatron DT-47 Fuel Meter Test.

Des substitutions pourront être effectuées par les contrôleurs techniques. Les pilotes seront prévenus 15 minutes avant le départ de la course.

Huile :

Seules l'huile WLADOIL K2-T est autorisée dans toutes les catégories.
Le ratio d'huile conseillé est de 4% à 6%.

Pneumatiques :

X30 Mini

Chaque pilote disposera de :

- ENTRAINEMENT SLICK : Pneus libres. Des pneus neufs, du même lot que les pneus de course, seront disponibles, sur réservation, auprès de Victory Concept, au moyen du formulaire prévu à cet effet.

- ENTRAINEMENT PLUIE : Pneus libres. Des pneus neufs, du même lot que les pneus de course, seront disponibles, sur réservation, auprès de Victory Concept, au moyen du formulaire prévu à cet effet.

- COURSE SLICK : 4 pneus slick (2 avants – 2 arrières) neufs vendus par Victory Concept sur le circuit. Les pneus seront scannés lors de la distribution/tirage au sort. Ils devront être

utilisés à partir des essais qualificatifs et seront utilisés pour les essais qualificatifs, manches qualificatives, super manche et finale.

Les pneus course pourront être utilisés lors du warm-up du dimanche matin.

- COURSE PLUIE : 4 pneus pluie (2 avants – 2 arrières) neufs (Picots visibles). Ils devront être achetés auprès de Victory Concept (Réservation 8 jours avant l'épreuve obligatoire). 1 set de pneus pluie devra obligatoirement être scannée en même temps que les pneus slicks. Ils devront être utilisés à partir des essais qualificatifs et seront utilisés pour les essais qualificatifs, manches qualificatives, super manche et finale.

- CREVAISON

En cas de crevaison sur les pneus des essais, le pilote pourra changer son pneu librement. En cas de crevaison avérée et dument signalée à l'arrivée d'une course sur les pneus de course, le pilote sera autorisé à utiliser un pneu de secours, usé, après contrôle et accord du délégué technique.

- WARM-UP

Pour les warm-up, le pilote ne pourra pas utiliser ses pneus de course sauf si les essais qualificatifs ont eu lieu. En condition pluie, le pilote ne pourra pas utiliser ses pneus de course sauf si les essais qualificatifs ont eu lieu.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le nombre de pneumatiques pour chaque catégories en cas de conditions exceptionnelles.

Tarifs pneumatiques :

Les sets de pneumatiques seront vendus, sur le circuit, par KC Mariembourg aux tarifs suivants :

Komet K1D-M	175 € / jeu
Komet K1D-W	200 € / jeu

Tarifs susceptibles de modifications selon tarifs manufacturiers 2026 en vigueur le jour de la compétition.

Les pneumatiques achetés à l'organisateur ne seront ni repris, ni échangés, ni remboursés.

Dans toutes les catégories, OBLIGATION d'acheter 1 set de pneus pluie lors de l'inscription.

Tous les pneumatiques course (pluie et slick) devront avoir été achetés, retirés et scannés avant la fin du contrôle technique.

Balance – Procédure de pesée :

La balance utilisée durant la journée se trouvera dans la zone d'assistance. Cette balance sera la seule à être officiellement utilisée. La balance sera accessible à partir du jeudi matin.

Après les essais qualificatifs, les manches qualificatives, la Super manche et la finale, tout kart franchissant la ligne sera pesé. Si le kart n'est pas en mesure d'atteindre la zone de pesée par ses propres moyens, il sera soumis au contrôle exclusif des commissaires

techniques, qui iront ou feront chercher ce kart. Le pilote se présentera à la zone de pesée dès qu'il reviendra au Parc fermé Arrivée, afin de pouvoir faire constater son poids.

Aucun objet solide, liquide ou gazeux ; aucune substance de n'importe quelle nature, ne peut être ajouté, placé ou enlevé d'un kart avant la pesée (sauf par un Commissaire technique dans le cadre de ses obligations officielles). Seuls les commissaires techniques et les officiels (Ainsi que la presse) peuvent pénétrer dans la zone de pesée. Aucune intervention quelconque n'est autorisée dans cette zone sans l'accord de ces officiels.

Aucun kart ou pilote ne peut quitter la zone de pesée sans l'autorisation du commissaire technique.

Toute transgression à ces dispositions relatives à la pesée des karts risque d'entraîner la disqualification du pilote et du kart concernés.

L'organisateur doit veiller à avoir des poids certifiés pour étalonner ses balances.

Il est absolument interdit de boire, verser de l'eau sur ses vêtements et de mettre tout type de liquide à l'intérieur de la zone assistance avant la pesée.

Zone d'assistance Départ, Parc Arrivée, Prégrille, Aire de réparation :

Définition et Classification FIA Karting

Le démarrage moteur est autorisé en Parc Départ.

10. SÉCURITÉ GÉNÉRALE

Chaque emplacement de paddock (8 x 6 mètres) sera équipé au minimum d'un extincteur de 6 Kg. Chaque pilote devra avoir son propre extincteur de 6 Kg. Il est strictement interdit de fumer ou d'utiliser tout appareil susceptible de provoquer un incendie dans la zone de l'enceinte du circuit. Il est également interdit de cuisiner dans les Enceinte du circuit. Dans tous les cas, les équipements seront électriques et isolés.

Vous devez obligatoirement protéger le sol avec un tapis étanche, d'une dimension minimale de 1,50m x 1,90m, conformément avec la réglementation en vigueur en France. Aucun déchet, aucun fût, aucun pneumatique ne doit être abandonné dans l'enceinte du circuit. Des containers, mis en place par le club organisateur, seront à votre disposition dans l'enceinte du circuit.

Le démarrage, le rodage, la chauffe ou le test des moteurs sont strictement interdits dans l'enceinte du circuit, les parkings ou les parcs fermés.

11. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Pour chaque catégorie, seront organisés des essais libres, des essais qualificatifs, trois manches qualificatives, une super manche et une finale.

Essais Libres :

Constitution d'un ou plusieurs groupes en fonction du nombre de participants.

Les essais libres se dérouleront sur une durée maximale variable en fonction du circuit, de la capacité de la piste et du nombre de pilotes participant. Obligation de quitter la prégrille dans les premières 45 secondes.

Essais Qualificatifs :

Les essais qualificatifs se dérouleront par catégorie.

Les groupes seront définis par tirage au sort. Ils se dérouleront sur une ou deux séances de 6 minutes avec obligation de quitter la prégrille dans les premières 45 secondes. Chaque groupe comprendra 36 pilotes maximum et dépendra de la capacité de la piste. Lors de chaque séance, le pilote prendra le départ au maximum deux minutes après le départ de la séance. Le temps retenu est celui du meilleur tour effectué dans la séance. En cas d'ex aequo, le 2ème meilleur temps accompli sera déterminant, et ainsi de suite en cas de nouvel ex aequo.

Les essais qualificatifs détermineront la position des pilotes sur la grille de départ des manches qualificatives.

Le classement final des Essais Qualificatifs sera établi comme suit :

- S'il y a une seule série : la grille sera déterminée dans l'ordre des temps les plus rapides réalisés par chaque Pilote.
 - S'il y a deux séries : 1ère place au meilleur temps de la 1ère série (meilleur temps absolu), 2e place au meilleur temps de la 2e série, 3e place au 2e meilleur temps de la 1ère série, 4e place au 2e meilleur temps de la 2e série, 5e place au 3e meilleur temps de la 1ère série, et ainsi de suite.
 - S'il y a trois séries : 1ère place au meilleur temps de la 1ère série (meilleur temps absolu), 2e place au meilleur temps de la 2e série, 3e place au meilleur temps de la 3e série, 4e place au 2e meilleur temps de la 1ère série, 5e place au 2e meilleur temps de la 2e série, et ainsi de suite.
 - Et ainsi de suite selon le même principe s'il y a davantage de séries.
- Si aucun temps n'est pris en compte pour un Pilote, il prendra le départ en fin de grille. Si plusieurs Pilotes sont dans cette situation, leur position de départ sera tirée au sort.

Manches Qualificatives :

Chaque Manche Qualificative aura une durée de 10 minutes + 1 tour.

Pour les Manches Qualificatives, les points seront attribués comme suit :

1er 50, 2ème 44, 3ème 41, 4e 38, 5e 36, 6e 34, 7e 32, 8e 30, 9e 28, 10e 27, 11e 26, 12e 25, 13e 24, 14e 23, 15e 22, 16e 21, 17e 20, 18e 19, 19e 18, 20e 17, 21e 16, 22e 15, 23e 14, 24e 13, 25e 12, 26e 11, 27e 10, 28e 9, 29e 8, 30e 7, 31e 6, 32e 5, 33e 4, 34e 3, 35e 2, 36e 1.

- Si un pilote ne prend pas le départ d'une Manche Qualificative, il/elle recevra un nombre de points égal au nombre de points du dernier Pilote qualifié moins 1 point.
- Si un pilote a été pénalisé par un drapeau noir ou a été disqualifié, il/elle recevra un nombre de points égal au nombre de points du dernier Pilote qualifié moins 5 points pour la Manche Qualificative en question.
- Tout pilote qui n'aura pas effectué la totalité des tours prévus, même s'il n'a pas terminé la Manche Qualificative, sera classé selon le nombre de tours qu'il aura réellement effectués.

A l'issue des Manches Qualificatives, un classement intermédiaire sera établi. En cas d'ex æquo entre deux ou plusieurs Pilotes, ils seront départagés en fonction de leur classement aux Essais Qualificatifs.

Cas A : 36 participants ou moins - Trois Manches Qualificatives minimum seront courues avec tous les Pilotes. Les grilles de départ de chacune des Manches seront établies sur base des résultats des Essais Qualificatifs.

Cas B : 37 participants et plus - À l'issue des Essais Qualificatifs, les Pilotes seront répartis dans minimum quatre groupes pour les Manches Qualificatives. Le nombre de Pilotes par groupe sera de 18 maximum. Chaque groupe devra concourir contre tous les autres groupes.

- À titre d'exemple, dans le cas d'une répartition des Pilotes dans 4 groupes, le Pilote classé 1er aux Essais Qualificatifs partira dans le groupe A, le 2e dans le groupe B, le 3e dans le groupe C, le 4e dans le groupe D, le 5e dans le groupe A, le 6e dans le groupe B, le 7e dans le groupe C, le 8e dans le groupe D, et ainsi de suite.

- Chacun des quatre groupes mentionnés ci-dessus va concourir contre les autres groupes, c'est-à-dire : A contre B, A contre C, A contre D, B contre C, B contre D et C contre D, soit un total de six Manches Qualificatives.

Super Manche :

La Super Manche aura une durée de 12 minutes + 1 tour.

Après l'exécution de toutes les Manches Qualificatives, une ou deux Super Manches auront lieu suivant le nombre de participants (Cas A- Cas B).

Pour la(les) Super Manche(s), les points seront attribués comme suit :

1er 75, 2ème 69, 3ème 63, 4e 57, 5e 51, 6e 48, 7e 45, 8e 42, 9e 39, 10e 36, 11e 34, 12e 32, 13e 30, 14e 28, 15e 26, 16e 24, 17e 22, 18e 20, 19e 18, 20e 17, 21e 16, 22e 15, 23e 14, 24e 13, 25e 12, 26e 11, 27e 10, 28e 9, 29e 8, 30e 7, 31e 6, 32e 5, 33e 4, 34e 3, 35e 2, 36e 1.

- Si un Pilote ne prend pas le départ de sa Super Manche, il/elle recevra un nombre de points égal au nombre de points du dernier pilote qualifié moins 1 point.

- Si un Pilote a été pénalisé par un drapeau noir ou a été disqualifié, il/elle recevra un nombre de points égal au nombre de points du dernier Pilote qualifié moins 5 points pour la Super Manche en question.

Les points obtenus lors de la ou des Super Manche(s) seront cumulés à ceux du Classement Intermédiaire des Manches Qualificatives. Le cumul de ces points permettra d'établir un Classement Intermédiaire Final.

Les 36 premiers Pilotes du Classement Intermédiaire Final seront qualifiés pour la phase finale.

Les égalités éventuelles entre deux ou plusieurs Pilotes seront départagées en fonction de leur classement lors des Essais Qualificatifs.

• **Cas A : 36 participants ou moins**

La grille de départ de la Super Manche sera établie sur la base du Classement Intermédiaire des trois Manches Qualificatives minimum.

• **Cas B : 37 participants ou plus**

A l'issue des Manches Qualificatives, les 72 premiers Pilotes du Classement Intermédiaire des Manches Qualificatives seront répartis en un maximum de 2 groupes pour les Super Manches.

Le nombre de Pilotes par groupe sera de 36 maximum.

Le Pilote à la première position du Classement Intermédiaire des Manches Qualificatives s'élancera en première position de la Super Manche A, le deuxième Pilote du Classement Intermédiaire des Manches Qualificatives s'élancera en première position de la Super

Manche B, le troisième Pilote du Classement Intermédiaire des Manches Qualificatives s'élancera en deuxième position de la Super Manche A, le quatrième Pilote du Classement Intermédiaire des Manches Qualificatives s'élancera en deuxième position de la Super Manche B, le cinquième Pilote du Classement Intermédiaire des Manches Qualificatives s'élancera en troisième position de la Super Manche A, le sixième Pilote du Classement Intermédiaire des Manches Qualificatives s'élancera en troisième position de la Super Manche B, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la grille soit complète.

Finale :

La Finale aura une durée de 13 minutes + 1 tour (Mini).

Lors de la Finale, tout Pilote en passe d'être doublé ou qui a été doublé par le Pilote en tête de la course pour quelque raison que ce soit se verra présenter le drapeau bleu et rouge (double diagonale) avec son numéro. Il devra obligatoirement rejoindre la balance dans le Parc Fermé et sera classé selon le nombre de tours qu'il aura réellement effectués.

Le drapeau bleu à diagonales rouges ne sera pas utilisé en cas de cohabitation de plusieurs catégories au sein d'une manche qualificative, d'une super manche ou d'une finale.

La grille de départ de la finale est définie en fonction du classement des manches qualificatives et de la Super manche.

Note : Le Collège des Commissaires Sportifs se réserve le droit de modifier le format de l'épreuve, en fonction des conditions climatiques ou autre.

Tout participant dont le kart n'est pas en mesure de prendre le départ pour n'importe quelle raison, ou qui a de bonnes raisons de penser que son kart ne sera pas prêt à prendre le départ, devra informer l'officiel en charge de la prégrille, qui informera le directeur de la course dès qu'il en aura la possibilité.

Le pilote en pole position de chaque grille aura le choix de la pole position (Sur le côté gauche ou le côté droit de la piste), pour autant qu'il fasse part de son choix au directeur de la course dès qu'il rejoint la prégrille. Ce choix ne modifiera que la première ligne, les autres ne seront pas concernées.

L'accès à la prégrille prendra fin cinq minutes avant l'heure prévue pour le départ de la course. Tout kart qui n'aura alors pas pris sa position sur la prégrille ne sera plus autorisé à le faire, sauf circonstance exceptionnelle laissée à l'appréciation du Collège des Commissaires Sportifs, présent sur place (Art. 2.19 F.i des prescriptions générale FIA Karting 2026). Les karts sur la prégrille doivent être prêts à courir. À moins d'une circonstance exceptionnelle laissée à l'appréciation du directeur de la course, les karts qui se trouvent sur la prégrille ne peuvent retourner dans la zone d'assistance. Il est interdit d'amener un deuxième jeu de pneus sur la prégrille. Les mécaniciens seront tenus de quitter la prégrille dès la présentation du panneau « Evacuation piste ». Tout pilote qui ne pourrait démarrer de la prégrille après la présentation du drapeau vert et qui demanderait l'intervention d'un mécanicien, ne sera autorisé à quitter la prégrille que sur ordre d'un commissaire de piste ou du responsable de la prégrille et prendra le départ à l'arrière de la formation, quel que soit le nombre de tours de formation.

Tout pilote présent avec son kart sur la grille dans les temps, sera considéré comme partant.

12. GRILLE DE DÉPART

Prescriptions générales FIA Karting 2026.

13. PROCÉDURE DE DÉPART

Article 2.20a des prescriptions générales FIA Karting 2026.

Sur demande du Directeur de Course, les Commissaires Sportifs pourront utiliser tout système vidéo ou électronique susceptible de les aider à prendre une décision. Les décisions des Commissaires Sportifs pourront prévaloir sur celles des Juges de faits. Toute infraction aux dispositions du Code ou du présent Règlement Sportif relatives à la procédure de départ pourra entraîner la disqualification du pilote concerné de la compétition.

14. SUSPENSION D'UNE COURSE

Article 2.21 des prescriptions générales FIA Karting 2026.

15. REPRISE D'UNE COURSE

Article 2.22 des prescriptions générales FIA Karting 2026.

16. ARRIVÉE

Article 2.23 des prescriptions générales FIA Karting 2026.

17. PARC FERMÉ

Article 2.13 des prescriptions générales FIA Karting 2026.

18. INCIDENTS

Article 2.24 des prescriptions générales FIA Karting 2026.

19. DROITS D'ENGAGEMENT ET FONDS DE PRIX

Pour chaque épreuve de l'EUROCUP KARTING, le montant de l'inscription est fixé à 470 € TTC.

Ce montant comprend les frais de dossier administratif, le streaming vidéo et les essais libres du vendredi. Seuls l'aire de stationnement, les essais libres non officiels, les pneumatiques course et la location de transpondeur pourront être facturés en plus.

Tout engagement à une épreuve avec paiement des droits d'inscription est ferme et définitif. En cas de non-participation à l'épreuve, le pilote ne pourra prétendre à aucun remboursement. Une majoration de 100 € TTC sera appliquée en cas d'inscription à moins de 15 jours du début de l'épreuve.

La clôture des inscriptions sera effective 15 jours avant le début de l'épreuve (Délai nécessaire pour l'acheminement des pneumatiques dans de bonnes conditions). En cas d'un nombre trop important de participants par catégorie, KC Mariembourg se réserve le droit de refuser des participants. Les participants retenus seront choisis suivant l'ordre

d'inscription des pilotes et une priorité sera donnée à ceux qui feront le championnat en intégralité.

Si un concurrent ne possède pas de transpondeur, il pourra en louer un auprès du KC Mariembourg au tarif de 30 € le week-end avec une caution de 300 €. Chaque pilote est responsable de la charge et du bon fonctionnement de son transpondeur même s'il l'a loué à KC Mariembourg. Le transpondeur est obligatoire à partir des essais libres du vendredi après-midi.

Les inscriptions se feront uniquement, en ligne, via le site internet : <https://www.iamemotorsport.com/eurocup>

Le règlement se fera uniquement par paiement en ligne et CB. L'inscription ne sera valide qu'après réception du paiement.

20. MEDIAS

Toute personne souhaitant faire des photos et/ou des films, lors de l'Eurocup devra faire une demande d'accréditation auprès de KC Mariembourg et devra se présenter à la Direction de Course, à son arrivée sur le circuit.

En tout état de cause, afin de pouvoir accéder aux zones réservées, toute personne devra obligatoirement avoir renvoyé, dans les délais, sa demande d'accréditation et être titulaire d'une assurance RC professionnelle couvrant les risques liés au sport automobile. Cette assurance devra être envoyée lors de la demande d'accréditation ainsi qu'une photo portrait du titulaire.

En cas d'acceptation de la demande, des droits d'image pourront être demandés par l'organisateur. Voir règlement spécifique médias.

Pour des raisons de sécurité, le nombre de médias pouvant accéder aux zones réservées sera limité par l'organisateur. Voir règlement spécifique médias.

Visa RACB :